

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3
Faculté de Droit

LMD – L3 / LICENCE EN DROIT – SEMESTRE 3

HISTOIRE DU DROIT, DES INSTITUTIONS ET DES FAITS SOCIAUX DE L'ANTIQUITÉ MÉDITERRANÉENNE PRÉ-ROMAINE

Chr. LAURANSON-ROSAZ
Professeur à l'Université Jean Moulin

AVANT-PROPOS MÉTHODOLOGIQUE

Antiquité et héritage antique

Quelques observations sur ces notions

Faire de l'Histoire n'a de sens que si cela permet de mieux se coller au présent, de mieux maîtriser la masse d'informations qui nous assaille, de critiquer, de démystifier, de ne pas se laisser si facilement prendre aux dogmatismes. L'Histoire doit être passion et instrument d'intelligence.

La chaire d'Histoire au Collège de France, lorsque Michelet l'occupait, se nommait « Chaire d'Histoire et de Morale ». L'Histoire est école du citoyen. Les gouvernements véritablement démocrates le savent bien, qui encouragent l'enseignement de l'Histoire.

Georges Duby

En 1^{ère} année de D.E.U.G. Droit, le programme s'intéressait à l'ancienne France (Haut Moyen-Age, Moyen Age féodal puis royal, et Ancien Régime monarchique). Cette année, il concerne l'Antiquité.

Qu'est-ce que l'Antiquité (1)

Pourquoi l'étudier en Droit ? (2)

1. L'Antiquité, 40 siècles d'histoire...

L'Antiquité, c'est un vaste programme. Le Moyen Age lui-même (haut et "bas") dure 1.000 ans.
L'Antiquité, c'est plus de 4.000 ans !... :

Quand commence-t-elle ? Lorsque commence l'Histoire, à la fin de la Préhistoire : -7000 environ.
Peu après (- 3200) l'écriture fixe la "geste" de l'humanité : l'Histoire est désormais consignée.

Quand finit l'Antiquité ? La date traditionnellement choisie est celle de la chute de Rome et de l'Empire d'Occident (476), mais aujourd'hui on parle d'Antiquité tardive (IVe - VIe s.) [ce qui est justifié au niveau du droit, avec l'œuvre du grand empereur d'Orient Justinien, † 565] et même d'institutions, de pratiques et de mentalités antiques jusqu'en l'an mil et l'apparition du "vrai" Moyen Age, le M. A. féodal. Cf. école historique méridionale actuelle.

Classiquement, l'Antiquité comprend l'étude des civilisations :

- 1. de l'**Orient méditerranéen** (Moyen Orient, Proche Orient, Mésopotamie et Égypte).
- 2. de la **Grèce** (archaïque, classique et Grèce d'Alexandre ou époque hellénistique).
- 3. de **Rome** (la Rome archaïque, la Rome classique, la Rome du Bas-Empire).

Dès la plus haute Antiquité, d'incessantes migrations ont déterminé le peuplement du Bassin méditerranéen. À l'est de ce bassin, 40 siècles au moins avant l'ère chrétienne, se constituèrent de véritables États organisés, dont certains allaient devenir de brillants foyers de civilisation.

Il faut cependant nuancer. N'oublions pas qu'à une époque tout aussi lointaine, l'est et le sud du continent asiatique (Chine, Inde) furent le théâtre d'événements semblables donc aussi importants. D'autres peuples moins brillants alors (Afrique pré-coloniale, Amérique précolombienne, mondes européens "barbares" : Germains, Celtes) mériteraient notre attention ... sans oublier d'en parler, nous bornerons notre étude aux civilisations méditerranéennes qui ont été plus directement, quoique à des degrés divers, à la source de nos civilisations modernes. Il conviendrait à cet égard de relire les pages que le grand historien Fernand Braudel († 1985) a consacrées à la Méditerranée, laquelle dominera le Monde jusqu'à la fin du Moyen Age [*La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, thèse, 1949, éd. de poche : *La Méditerranée. L'Espace et l'Histoire*, Paris, Flammarion, Champs, 1985.].

« La Méditerranée a imposé son modèle de vie (au monde). Elle a donné à l'Europe atlantique ses plantes cultivées, en particulier la vigne qui est remontée très loin vers le Nord, où on a du mal à croire qu'on ait pu autrefois y produire du vin acceptable à boire. Elle a donné ses règles de consommation, une religion monothéiste, une organisation religieuse restée jusqu'à la Réforme dominée par Rome. Plus largement encore, la Méditerranée a donné à cette Europe romanisée l'ensemble de ses techniques, de ses outillages mentaux et culturels, sa langue, le droit, les institutions de l'État et un urbanisme qui affirmait le poids et l'autorité des villes sur un territoire peuplé de villageois, c'est-à-dire de pagani, c'est-à-dire de païens. Elle lui a donné le prestige de l'écriture, avec cette copie inlassable des manuscrits, avec les moines qui copiaient et recopiaient jusqu'à la fin des temps, prenant ainsi le relais des scribes de l'Antiquité. Elle lui a donné les instruments de mesure du temps, le cadran solaire jusqu'au Nord de l'Ecosse, la clepsydre jusqu'en Hollande où elle gelait une partie de l'hiver... le calendrier. »

Maurice AYMARD, *La Méditerranée, l'Atlantique et l'Europe*, dans *Une leçon d'histoire de Fernand Braudel*. Châteauneuf / octobre 1985, Paris, Arthaud-Flammarion, 1986, p. 28

• Voir aussi, de F. BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, thèse, 1949, éd. de poche : *La Méditerranée. L'Espace et l'Histoire*, Paris, Éd. Flammarion, ("Champs"), 1985.

De l'Antiquité méditerranéenne, nous sommes redevables, car elle nous a laissé un héritage, un legs énorme, culturel et mental (cf. langues romanes, philosophie antique, religion judéo-chrétienne, littérature classique et modes néo-classiques), mais aussi institutionnellement, juridiquement.

2. L'intérêt juridique de l'étude des sociétés antiques

L'étude des institutions "publiques" [politiques, juridiques et sociales] de l'Antiquité n'a pas seulement pour objet de satisfaire une curiosité d'érudit. Elle présente pour les juristes un double intérêt:

- Tout d'abord celui de montrer **comment sont apparues dans le Bassin méditerranéen les notions juridiques et les institutions que l'on retrouve encore actuellement et qui dominent toute vie sociale contemporaine**. C'est le legs institutionnel antique.

Chacune des sociétés antiques a été confrontée aux problèmes que connaît toute société organisée : faire régner l'ordre, assurer la justice, déterminer la forme des actes juridiques privés. Elle le fit selon des modalités diverses, avec plus ou moins de sens démocratique, plus ou moins d'interventionnisme de l'État. Durant toute la période que nous allons étudier et qui recouvre près de 30 siècles d'histoire (on part du 2ème millénaire av. J.-C. pour arriver à l'époque de Justinien, au milieu du VIe s. ap.) et qui, géographiquement, comprend le monde méditerranéen, on assiste au passage du clan, de la famille, à la cité, puis à une nouvelle forme d'organisation, l'État, qui incarne l'intérêt commun sur un territoire déterminé (cf. histoire des institutions publiques de l'Antiquité, avec l'apparition progressive de la démocratie).

Ce passage a revêtu trois formes qui correspondent à des niveaux de développement socio-économique différents :

- **La Monarchie**, ou royauté-empire, type d'État qui intègre en les subordonnant des peuples d'origines ethniques différentes, et qui va dominer l'Orient méditerranéen. L'empereur justifie alors son absolutisme par des considérations physiques (il est le plus fort) ou religieuses (il est dieu ou descendant de dieu). Économiquement, ce type correspond plutôt à l'économie dirigée (l'Égypte) et à une société bloquée (castes).

- **La Cité-État**, qui apparaît dans la Méditerranée centre-occidentale. C'est un État de dimensions restreintes dans lequel les habitants de la cité ne sont plus subordonnés, mais intégrés au pouvoir.

Ce changement de dimension politique s'accompagne d'un changement de conception du pouvoir (on passe du pouvoir sacralisé au pouvoir laïcisé, qui dépend de la volonté des hommes uniquement). On a de nouvelles institutions : des assemblées élues, au lieu des conseils des Anciens ou du roi. C'est l'apparition progressive de la démocratie. Ce type d'organisation, qu'incarne le mieux la cité athénienne, est lié à une évolution économique donnée : à une liberté économique tant du point de vue technique que de la réglementation. Socialement, existe désormais une catégorie particulière d'individus, celle qui participe au pouvoir : le citoyen.

- **L'Empire Romain** constitue la troisième forme d'État, synthèse des deux précédentes. Il fait participer les individus au pouvoir tout en les subordonnant à la notion plus ou moins abstraite d'intérêt commun, de *res publica*. Du VIII^e s. av. J.-C. au Ve après, cette forme va évoluer, de la royauté à l'empire, en passant par la république, et nous léguera des notions essentielles de droit public, mais aussi un droit privé élaboré, le droit romain.

• Le second intérêt, plus général, est de pouvoir **comparer les institutions de peuples différents dans le temps et l'espace**. L'étude historique fait apparaître les liens qui existent entre une société et son droit, les raisons du succès des institutions et de leur déclin. On constate qu'à une même époque mais dans des régions différentes, les niveaux de civilisation sont très inégaux. Au 2^e millénaire av. J.-C., l'Égypte et la Mésopotamie connaissent des sociétés évoluées. Quand Rome apparaît (VIII^e s. av. J.-C.), la Grèce a déjà derrière elle un long passé de civilisation. A cet égard, une chronologie comparée, aidée de cartes, est indispensables pour bien comprendre ces différents niveaux de civilisation, et c'est par là que nous commencerons.

Nous étudierons ensuite en détail les institutions publiques antiques, en suivant — une fois n'est pas coutume — un plan en trois parties :

- La 1^{ère} sera consacrée aux institutions de l'Orient méditerranéen.
- La 2^{ème} sera relative au monde grec.
- La 3^{ème} traitera des institutions de Rome.

Mais avant de partir pour cette longue croisière historique en Méditerranée, il est nécessaire de déterminer les instruments de travail...

BIBLIOGRAPHIE

1° POUR L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS PROPREMENT DITE.

- ELLUL Jean, *Histoire des institutions*, t. I-II ; *L'Antiquité*, Paris, 1972.
- **GAUDEMET Jean**, *Institutions de l'Antiquité*. Paris, Sirey, 1967, éd. revue et corrigée 1982. la Bible de l'étudiant en Institutions de l'Antiquité. Enorme pavé de 964 pages et de 360 frs. A prendre en B.U.
- IMBERT Jean, *Le droit antique*, Paris, P.U.F., coll. *Que sais-je ?*, n° 924, 1961, 3e éd. 1976.
- J. MAILLET, *Histoire des institutions et des faits sociaux*, Paris, 1956.
- R. MONNIER, G. CARDASCIA et J. IMBERT, *Histoire des institutions et des faits sociaux des origines à l'aube du Moyen Age*. Paris, Domat-Montchrestien, 1956.

(Pour les textes et documents)

- IMBERT Jean, SAUTEL Gérard et BOULET-SAUTEL Marguerite, *Histoire des institutions et des faits sociaux*. I. *Des origines au Xe siècle*. Paris, P.U.F. (Presses universitaires de France), coll. *Thémis*, « *Textes et Documents* », première édition 1957.
- IMBERT Jean, MOREL H., DUPUY R.-J., *La pensée politique des origines à nos jours*, Paris, P.U.F., coll. *Thémis*, « *Textes et documents* », Paris, 1969.

N.B. Des références bibliographiques propres à chaque civilisation étudiée seront données, si besoin est, en temps voulu, au fur et à mesure de l'avancement du cours.

2. POUR LA DOCUMENTATION GÉNÉRALE.

- PETIT Paul, *Guide de l'étudiant en histoire ancienne*. Paris, P.U.F., 1959.
- CABANES Pierre, *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*, Paris, A. Colin (*Cursus*), 1992.
- OLIPHANT Margaret, *L'Atlas du Monde antique (The Atlas of the Ancient World)*, Paris, Solar, 1993.
- Tous manuels d'histoire du secondaire, traitant de la période, sans oublier les grands dictionnaires (Larousse ou autres) et encyclopédies (*Encyclopædia Universalis* notamment).
- *Time-Life Histoire du Monde...* [vol 1 à 5].

3. POUR LA CHRONOLOGIE.

- DELORME J., *Les grandes dates de l'Antiquité*. Paris, P.U.F., coll. *Que sais-je ?* (n° 1013), 4e éd. 1973.

4. PAR SOCIÉTÉS...

ORIENT ET GRÈCE

- AMOURETTI Marie-Claire et RUZÉ Françoise, *Le monde grec antique. Des palais crétois à la conquête romaine*, Paris, Hachette Supérieur, coll. *Histoire Université*, 1990.
- A. AYMARD et J. AUBOYER, *L'Orient et la Grèce antique*, Paris, 1967.
- E. CUQ, *Etudes sur le droit babylonien, les lois assyriennes et les lois hittites*, Paris, 1929.
- L. GERNET, *Droit et société dans la Grèce ancienne*, Paris, 1964.
- GLOTZ Gustave, *Etudes sociales et juridiques sur l'Antiquité grecque*, Paris, 1906.
- GLOTZ Gustave, *La cité grecque*, Paris, La Renaissance du Livre, 1928, et Albin Michel, coll. *L'Evolution de l'Humanité*, 1968 (éd. 1988 précédée d'une préface de Claude MOSSÉ).
- HÉRODOTE, *Histoires*, trad. du grec par Pierre-Henri Larcher, introd., choix de textes et notes de François Hartog, Paris, Editions La Découverte (François Maspéro), 1985.
- *Le Proche-Orient et l'Égypte antiques*, Paris, Hachette Supérieur, coll. *Histoire Université*, 1991.

5. EN INFORMATION DE COMPLÉMENT.

Les revues historiques (ex. *L'Histoire*) et historico-archéologiques (*Archéologia*, *Histoire et Archéologie*), les émissions radio et TV, informations, documentaires ou autres, “branchées” sur le sujet... les B.D.: *Alix* ou même *Astérix*, à lire évidemment de manière critique.

Enfin, pour tous ceux qui seraient plus intéressés encore par l'histoire, l'archéologie, l'art et les civilisations antiques, l'enseignant tient à leur disposition une bibliographie et des références plus précises, des adresses, des propositions de visites, de fouilles, etc.

QUELQUES BONNES ADRESSES...

- Musée de la civilisation gallo-romaine de Fourvière, 17 rue Cléberg 69005 LYON. Tél. 78 25 94 68
 - Musée Guimet, 28 boulevard des Belges 69006 LYON. Tél. 78 93 22 33
 - Maison de l'Orient méditerranéen, 7 rue Raulin 69007 LYON. Tél. 78 72 02 53
 - Musée Joseph Déchelette 24 rue Anatole France 42300 ROANNE. Tél. 77 70 00 90
 - Musée lapidaire, place St-Pierre 38000 VIENNE. Tél. 74 85 20 35
 - Musée du site archéologique, rue Tourne 69560 SAINT-ROMAIN-EN-GAL. Tél. 74 85 03 76
-

LA RÉVOLUTION NÉOLITHIQUE

[LECTURE ANNEXE]

Six mille ans avant notre ère, une « révolution » parcourt la planète. Pour la première fois de son histoire, l'homme cesse d'être un prédateur pour devenir un producteur : il se met à cultiver.

Depuis leur apparition, voilà 6 millions d'années, les hommes ont vécu de chasse, de pêche et de cueillette. L'homme moderne, *Homo sapiens*, se forme progressivement dans un environnement hostile, celui de la dernière glaciation de Würm. 10 000 ans avant notre ère environ, le climat se réchauffe peu à peu. Les glaces fondent, les niveaux marins remontent, de grandes forêts de feuillus et de conifères apparaissent, les animaux des temps glaciaires comme les mammouths meurent en Sibérie ou en Amérique du Nord, migrent vers le Nord (rennes) ou se font plus rares (chevaux et bisons). Peu après, dans plusieurs régions du monde, certaines sociétés humaines vont entreprendre de domestiquer les animaux et les plantes. Cette période est appelée le « néolithique » (le « nouvel âge de la pierre »), et l'on parle souvent de « révolution néolithique » pour ce mode de vie, dont l'importance pour l'humanité peut se comparer à la révolution industrielle.

LES PREMIERS PAYSANS

Au néolithique, l'homme passe du stade de prédateur à celui de producteur. Il domestique les animaux qu'il ne faisait que chasser ; au lieu de pratiquer la cueillette, il prévoit peu à peu, prépare ses récoltes en semant des graines et améliore le milieu naturel par des labours, des boutures ou des travaux d'irrigation.

L'invention de l'agriculture et de l'élevage assure alors aux hommes la sécurité alimentaire. La population fait un véritable bond. A la fin du paléolithique, il y a 30 000 ans, alors que *Homo sapiens* fût présent dans tout l'Ancien Monde, en Australie et en Amérique, le genre humain ne comptait que 6 millions d'individus. Au néolithique, entre 8000 et 6000 av. J.-C., la population représente environ 80 millions d'habitants.

Les premiers foyers du néolithique sont au Proche-Orient, essentiellement dans la zone du Croissant fertile (Sinaï, Palestine, Syrie du Nord, Mésopotamie), en Iran et en Anatolie. La néolithisation touche à la même époque le Mexique et le Pérou ; plus tard, ce sera la Chine, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique orientale.

Vers 9000 av. J.-C., des groupes de chasseurs-cueilleurs se sédentarisent peu à peu dans une zone qui s'étend du Nil à l'Euphrate. Ils commencent par cueillir le blé et l'orge sauvages, puis les domestiquent comme ils le feront pour le mouton, la chèvre et, un peu plus tard, pour le bœuf, espèce déjà moins docile. Ils vivent dans des petites huttes circulaires à fondations de pierre, retrouvées à Jéricho. Ils modèlent des statuettes féminines aux traits sexuels marqués, souvent interprétées comme un culte de la fertilité en liaison avec le nouveau mode de vie. Ils honorent aussi le taureau, dont ils fichent des cornes dans les murs, comme à Çatal Höyük¹ en Turquie. Peu après 8000 av. J.-C. apparaissent, dans la vallée du Jourdain, les villages de Nahal Oren, sur le mont Carmel, et de Beidha, près de Pétra. Vers 6500 ans avant notre ère, la poterie apparaît à son tour, rendue nécessaire par la quantité croissante d'aliments à cuisiner. Les communautés humaines qui se consacrent à l'élevage et à l'agriculture, sont désormais sédentaires et les activités se différencient les unes des autres. On ne peut pas encore vraiment parler de « spécialistes », mais il est sûr qu'en fonction de leurs aptitudes, des conditions de production et des besoins des différents groupes, certains hommes se consacrent plutôt à la céramique, d'autres au tissage, d'autres encore au travail des premiers métaux.

A LA CONQUÊTE DE L'EUROPE

La révolution néolithique apparaît en Europe au Ve millénaire, d'abord dans les Balkans, puis, de proche en proche, du Sud-Est vers le Nord-Est.

En France, entre le Ve et le IVe millénaire, le néolithique arrive par deux voies. Venues du Sud, des populations de pêcheurs, s'étendant progressivement le long de la mer depuis les côtes de la Grèce et de la Yougoslavie jusqu'au Portugal et même au nord de l'Afrique, produisent une poterie décorée d'impressions de coquillages. Arrivée par le Nord, une civilisation venue d'Europe centrale, les Danubiens, s'installe le long des grandes vallées du Bassin parisien. Ils construisent de longues maisons de bois et de terre qui peuvent atteindre 45 mètres de long. C'est dans la vallée de l'Aisne que ces villages, qui s'échelonnaient tous les 5 kilomètres environ, sont les plus connus : celui de Cuiry-lès-Chaudardes couvrait plus de 6 hectares et comptait une trentaine de maisons qui pouvaient loger entre 50 et 200 habitants.

Bientôt, vers 3500 av. J.-C., l'ensemble du continent va être colonisé par les agriculteurs, les derniers chasseurs-cueilleurs étant alors assimilés ou refoulés dans le Grand Nord. Toute l'Europe occidentale (péninsule ibérique, Italie du Nord, Suisse, îles Britanniques) voit la diffusion de cette poterie, et le blé est cultivé dès le début du IVe millénaire (à Rocamadour, dans le Lot). Au même moment commence en Europe occidentale la diffusion d'une des civilisations néolithiques les plus originales, celle des mégalithes.

¹ Prononc. Tchatal-Ouyük.

PREMIERS VILLAGES ET PREMIÈRES VILLES

Certaines populations de chasseurs-cueilleurs vivent parfois de manière sédentaire, lorsque l'abondance du milieu naturel les dispense de migrations saisonnières à la recherche de ressources alimentaires. Ils constituent alors de véritables villages.

LES PREMIERS VILLAGES

Vers 9000 avant notre ère, c'est le cas des Indiens de la côte Nord-Ouest des États-Unis et du Canada, qui se nourrissent de saumons et de glands, ou des chasseurs-cueilleurs de la civilisation de Lepenski-Vir, qui vivent sur les bords du Danube. C'est aussi le cas des chasseurs-cueilleurs qui, au Proche-Orient, récoltent blé et orge sauvages. Leurs maisons sont des fosses rondes de 3 à 9 mètres de diamètre, creusées dans le sol sur 1 mètre de profondeur, ceinturées de parois de pierre.

L'invention de la domestication et de l'élevage, en garantissant des ressources stables, va considérablement accroître la taille des agglomérations. On passe d'ailleurs vite des huttes circulaires à des maisons quadrangulaires, dont la forme permet aisément d'ajouter des pièces supplémentaires au gré de l'augmentation de la cellule familiale. Dans l'Europe du Centre et de l'Ouest, on quitte la légère hutte de branchages recouverte de peaux pour de grandes maisons en torchis.

La taille des villages augmente, jusqu'à atteindre dans certains cas, comme à Çatal-Höyük, en Anatolie, plusieurs milliers de personnes. Ce site, au sud de la Turquie, s'étend sur 7 hectares et compte un millier de maisons. Le village occupe 12 ou 15 hectares. Les maisons sont en brique crue, de forme quadrangulaire, accolées les unes aux autres. Les toits en terrasse sont utilisés pour passer d'une maison à l'autre car il n'y a pas de rues. Les murs sont recouverts de nombreuses peintures, dont certaines semblent évoquer des scènes mythiques (vautours attaquant des hommes sans têtes, taureaux). Les morts sont parfois enterrés sous les maisons et le crâne déposé dans la demeure. Bien que très spectaculaire, ce site n'est sans doute pas le seul de ce type. Un peu partout, la civilisation néolithique s'étend. C'est ainsi que l'ensemble de l'Europe est colonisé en trois millénaires, mais la surface des villages est beaucoup plus modeste qu'en Anatolie ou qu'au Proche-Orient. En Grèce, les plus anciens villages comptent trois ou quatre maisons, voire une dizaine, et leur surface ne dépasse guère 10 hectares.

LES PLUS ANCIENNES FORTERESSES

C'est aussi pour se défendre que les villages montent sur les hauteurs ou se fortifient. Dans le sud de la France, en Languedoc, vers le milieu du III^e millénaire av. J.-C., la population ne formera jamais d'importantes agglomérations, mais les hameaux de la culture de Fontbouisse regroupent plusieurs familles dans de longues habitations de pierre sèche, à l'intérieur d'une grande enceinte basse, flanquée de tours rondes. On ne sait si cette fortification avait une fonction défensive ou si elle était le signe de la domination des bergers des hauteurs sur les cultivateurs du plat pays.

La guerre apparaît : on trouve des traces d'incendie, des charniers où les hommes sont jetés pêle-mêle, le crâne enfoncé, des pointes de silex fichées entre les côtes. Les vainqueurs pratiquent probablement un cannibalisme rituel, ce que prouvent les restes humains retrouvés mêlés à des aliments dans les ruines calcinées de certaines « forteresses » de l'Hérault ou dans les foyers de grottes du Var. Le groupe social des guerriers tend alors à dominer ceux qu'il défend.

La société est de plus en plus hiérarchisée : des tombes beaucoup plus riches apparaissent dans les cimetières. Certaines sont construites avec d'énormes blocs de pierre, afin d'affirmer pour l'éternité la toute-puissance du défunt et de sa famille, ainsi que le contrôle intangible d'une communauté sur son territoire : ces sépultures sont les mégalithes. D'autres hommes ont peut-être des fonctions religieuses : chamans, sorciers. A cette époque apparaissent les premiers objets de métal, de cuivre ou d'or, d'abord parures ou marques de prestige destinées à ces premiers chefs. On parle d'ailleurs pour cette période, entre 4000 ans et 2000 ans avant notre ère, d'âge du cuivre, ou chalcolithique. Les hommes exploitent alors des gisements métallifères locaux, fabriquent une céramique qui est décorée de damiers ou de cannelures. Ce sont eux également qui, dans le midi de la France, édifient les premières statues-menhirs anthropomorphes.

VERS LA RÉVOLUTION URBAINE

Au IV^e millénaire, la hiérarchie entre individus, mais aussi entre agglomérations, va assez rapidement déboucher au Proche-Orient sur les premières cités-États : une agglomération plus puissante, contrôlée par un roi, soutenue par une religion centralisée, règne sur un territoire et toute une série de villages ou de petits bourgs. Ces premières villes distinguent un secteur résidentiel et un quartier public où des bâtiments richement décorés témoignent de leur puissance. Le commerce lointain s'organise. De proche en proche, comme en Égypte, de vastes royaumes, puis des empires, se constituent. L'écriture, dont le principe de notation symbolique remonte à l'*Homo sapiens*, sera rapidement développée. L'histoire débute au Proche-Orient, tandis que l'Europe voit s'affirmer le village paysan.

L'histoire du monde, Larousse, 1992.